

LES ALPES: UN TERRITOIRE D'INNOVATION

Compte-rendu du séminaire tenu le Jeudi 21 septembre 2010 à l'Argentière la Bessée, Hautes Alpes

L'espace alpin est un "espace de vie en changement" : gestion des ressources naturelles, changements climatiques, mutations démographiques, autant de thématiques qui impactent les Alpes et leurs habitants. Pour faire face à ces modifications et à leurs conséquences sur la qualité de vie dans les Alpes, la créativité inhérente à l'état d'esprit des populations alpines est requise, de même que leur spontanéité, l'intuition et l'imagination, ou encore l'esthétique, dépassant ainsi les avancées de la science et de la recherche.

Le défi tient à transformer des désavantages, tantôt handicaps, risques et vulnérabilités, en vecteurs de développement durable par le recours à l'innovation et à la coopération entre acteurs du développement durable.

La solidarité, les ressources de montagne, la propension à prendre des risques, la volonté politique ainsi que les actions émanant du territoire sont des atouts importants pour atteindre cet objectif et pour structurer des stratégies régionales. Certaines méthodes s'appuient notamment sur des partenariats publics-privés et sur le concept de "région pilote" en tant que moteur de développement. Changer d'approches et d'attitude est essentiel. En utilisant leurs potentiels, les Alpes peuvent devenir un espace pilote en matière d'innovation et ainsi inspirer d'autres territoires.

Innovation et énergies renouvelables dans les espaces montagnards

La première préconisation à mettre en œuvre dans le domaine énergétique est tout d'abord de limiter la consommation d'énergie (sobriété énergétique). **Le développement de nouvelles technologies est une seconde étape qui n'intervient qu'après l'application de mesures logiques visant à réduire la consommation** (politiques publiques de soutien à la diminution de la consommation d'électricité, isolation des constructions, etc.).

Les innovations en matière d'énergie solaire ne sont pas spécifiques aux Alpes mais peuvent être utilisées avec efficacité sur ce territoire. Aujourd'hui, l'un des enjeux consiste à renforcer et accompagner l'acceptation sociale des stratégies "bottom-up" (ascendantes) et à familiariser les populations à l'idée d'une production locale d'électricité.

L'expérience du Land autrichien du Vorarlberg démontre clairement que **les politiques publiques ont un rôle majeur à jouer dans l'aide au développement des énergies renouvelables**. Une planification à long terme visant à développer les énergies renouvelables ou à limiter la consommation globale d'énergie doit être mise en œuvre. Le succès du Vorarlberg repose aussi sur l'enthousiasme de sa population : dès les années 70, la prise de conscience est née en associant la population à la problématique d'une utilisation raisonnée de l'énergie et aux stratégies mises en place.

Innovation et activités touristiques en zones rurales de montagne

L'innovation est utilisée depuis longtemps déjà dans le domaine du tourisme. Ce dernier requiert en effet des adaptations rapides aux tendances et attentes des clients. Cependant, les exemples de bonnes pratiques et les projets innovants ne sont pas suffisamment visibles et leur diffusion à travers les territoires n'est pas aisée.

En Slovénie par exemple, les politiques nationales ont pour objectif de développer des sites touristiques dispersés mais qui s'appuient tous sur la valorisation des produits et initiatives locales, pour ensuite les relier par des offres touristiques partagées. La Banque Slovène des Potentiels Touristiques promeut cette mise en réseau d'initiatives ainsi que la possibilité de réaliser ces démarches dans le domaine touristique.

L'itinérance apparaît également comme une des formes durables du tourisme moderne. En effet, elle dessert les territoires périphériques et permet une offre touristique quatre saisons. Afin de continuer son essor, l'itinérance nécessite aujourd'hui un meilleur partage de l'intelligence collective ; l'enjeu d'une gouvernance des sites touristiques est essentiel.

La présidence française de la Convention alpine (2007-2009) avait retenu le tourisme parmi ses principaux thèmes de travail. Ainsi, bien que l'enjeu touristique reste la plupart du temps le fait d'initiatives privées, **le tourisme a un rôle majeur à jouer dans le développement et la mise en œuvre de bonnes pratiques et de politiques environnementales.**



Table ronde « Innovation touristique dans les zones rurales de montagne »
© Cipra France

La diversification touristique, incluant le développement d'un tourisme doux, doit aussi introduire des **innovations en matière de financement**. En effet, le soutien des territoires de montagne pour le développement d'offres complémentaires aux activités de sports d'hiver passent également par la gestion de prêts, de loyers, de coûts de gestion...

L'idée pourrait être de réinventer un équivalent au "Plan neige" français, dont la mise en œuvre dans les années 60 fut à son époque hautement porteuse d'innovation. Depuis, aucun fonds ou effort de créativité politique égalant l'ambition portée par ce "Plan" n'ont été engagés afin de promouvoir un tourisme quatre saisons. Il est certain que tourisme d'été et

tourisme d'hiver ne devraient plus s'opposer mais devenir plutôt complémentaires.

Des conditions appropriées aux niveaux national, régional mais également en accord avec les initiatives locales sont des facteurs de réussite importants pour le développement d'un tourisme alpin ancré dans l'économie locale.

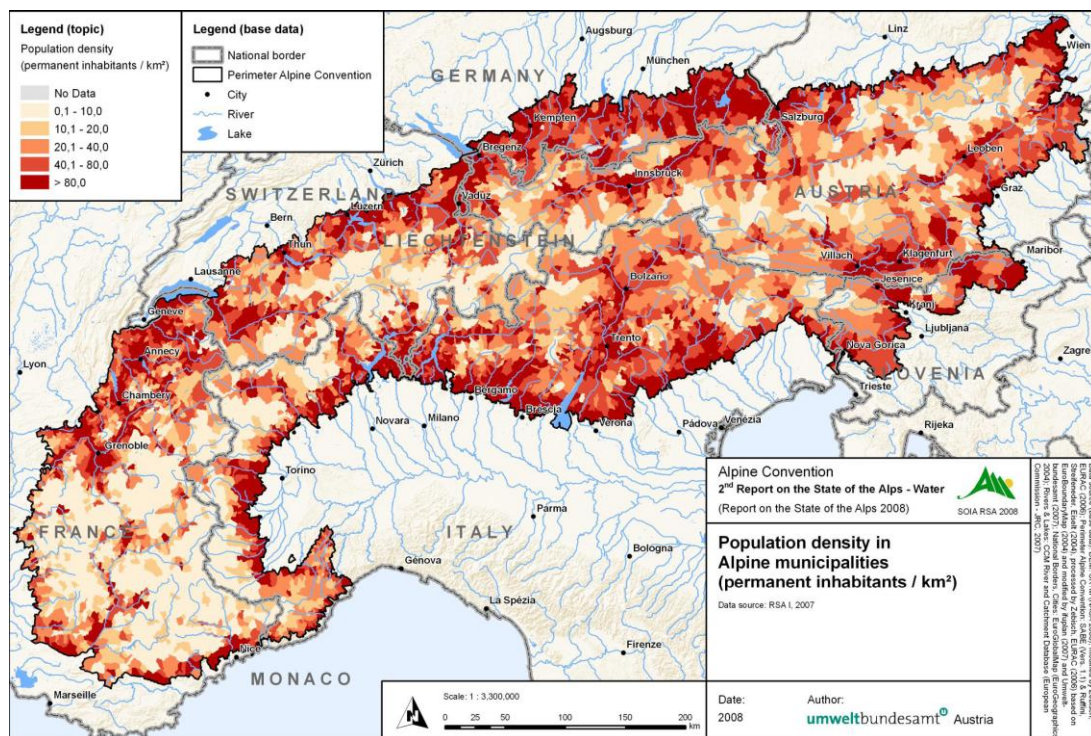
L'Homme au cœur de l'innovation

Quels sont aujourd'hui les enjeux démographiques et des ressources humaines dans les Alpes ?

Le groupe de travail "démographie et emploi" de la Convention alpine a été constitué en 2009 afin de consolider les connaissances sur ces thématiques dans les Alpes. En effet, **la démographie et les évolutions de l'emploi se révèlent être des questions clés pour le développement rural des Alpes.**

Le territoire alpin est caractérisé par une croissance démographique hétérogène : des zones de croissance démographique jouxtent des territoires connaissant à l'inverse une décroissance démographique. De nos jours, plus de la moitié de la population alpine vit dans des communes de plus de 5 000 habitants. Le reste de la population (45%) vit donc dans des espaces (au caractère urbain ou rural plus ou moins marqué) de moins de 5 000 habitants, moins attractives en termes d'emploi ou de services d'intérêt général. Cette situation génère des flux migratoires vers les villes et les fonds de vallée, accompagné par un phénomène de "fuite des cerveaux".

Les Alpes sont également confrontées à un vieillissement de leur population : les jeunes quittent le milieu montagnard à la recherche d'emplois et de formations qualifiées. Le vieillissement de la population entraîne des besoins spécifiques notamment de services à la personne (services sociaux, hôpitaux, distributions de repas à domicile...) et la création de structures adaptées. Le départ des jeunes engendre quant à lui la disparition d'autres services à la population tels que les écoles primaires. Ces phénomènes ont des conséquences très larges, en impactant notamment la transmission du patrimoine culturel et les relations intergénérationnelles, qui concernent l'ensemble de la communauté alpine.



Comment la recherche peut-elle prendre en compte les particularités des Alpes et ainsi les aider à rester un territoire d'innovation ?

La logique fonctionnelle des Alpes, comme pour de nombreux territoires, est basée sur l'activité humaine. Mais plus encore dans le cas des Alpes, la logique organisationnelle de territoires à forte valeur écologique doit aussi être prise en compte.

Le processus d'innovation dans les Alpes fait lui-même partie d'un processus plus vaste, croisant échelles globales et nationales, et rassemblant autour de mêmes objectifs, des chercheurs, acteurs institutionnels et économiques.

Si les Alpes veulent demeurer un territoire d'innovation, elles doivent être considérées comme un espace de vie en évolution. Une approche transversale, intégrant la spontanéité, l'intuition, la mémoire, l'imagination, l'esthétisme, etc., est donc nécessaire pour soutenir l'émergence de nouvelles idées et aller plus loin que le recyclage de vieux concepts « re-toiletés » et remis au goût du jour.

La recherche a également un rôle majeur à jouer dans la consolidation et la capitalisation des innovations. En effet, elle peut aider les acteurs locaux à formuler leurs questionnements, à définir des hypothèses avant de confirmer la validité de leurs réponses. La recherche peut aussi avoir pour rôle d'étudier la transférabilité de l'innovation.

Gouvernance et risques naturels : expérience des régions pilotes du Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes

La gestion des risques naturels ne va pas perdre de son importance dans les années à venir. En effet, les changements climatiques et démographiques laissent augurer une augmentation de la fréquence des risques naturels et de leur gravité.

Le service français de « Restauration des Terrains en Montagne » (RTM) a pour objectif depuis 150 ans de gérer et prévenir toutes formes de risques naturels et plus encore de travailler à la mise en œuvre concrète de son expertise et de ses conseils de gestion des risques, au plus près des acteurs des territoires de montagne. Le service de RTM peut en cela être considéré en lui-même comme une innovation structurelle (créer une entité spécifique de production et d'application de connaissances pour la montagne et ses aléas) et comme un lieu de production d'innovations en matière de techniques et méthodes de prévention et de gestion des risques naturels. C'est de plus une innovation sur la durée, puisqu'elle a vu le jour au milieu du 19^e siècle.

Conclusions pour un processus d'innovation performant :

- **Penser la complexité!** L'innovation dans le tourisme et l'innovation pour le développement durable en général doit intégrer différentes attentes, différents champs d'actions et de pensées, différents points de vue, reflétant la complexité de la réalité alpine. De fait, des concepts ou notions perçus comme contradictoires doivent néanmoins être réfléchis de concert, à l'exemple de "territorial et global", "consensus et changement social", "risque et faisabilité", "social, économique et environnemental".
- **Coopération !** Coopération, coopération (du début jusqu'à la fin). Divers acteurs sont importants pour créer et appliquer avec succès l'innovation, qu'il s'agisse des populations, entreprises, employés, financiers, institutions sociales, chercheurs et enseignants, etc. Plus des acteurs variés coopèrent, plus l'innovation garantit sa pérennité et sa pertinence.
- **Identifier les priorités !** L'innovation est un outil pour répondre à certains besoins et pour résoudre des problèmes. Mais elle n'est pas un but en soi. Aussi, évaluer l'innovation suppose implicitement de prendre en compte les valeurs et principes mobilisés par l'innovation, tels que par exemple "l'autonomie économique", "la solidarité", "la lutte contre les changements climatiques", "la démocratie", "la participation", "l'approche territoriale" ou "l'approche bottom-up (ascendante)".
- **Evaluer l'innovation !** Mesurer l'impact d'une innovation est important pour le développement d'une politique et pour l'ajustement des conditions-cadre de cette innovation. Les impacts sociaux et territoriaux de l'innovation, ainsi qu'en matière de développement durable doivent plus spécialement être mesurés. De même le potentiel de transférabilité de l'innovation doit également être évalué, en fonction des valeurs sur laquelle elle repose.
- **Capitaliser les bonnes expériences !** De nombreuses bonnes expériences existent déjà. Des leviers institutionnels et financiers doivent être mobilisés pour les capitaliser, de même que des compétences adaptées. C'est ainsi que ces bonnes expériences pourront être intégrées dans les politiques et outils de planification. C'est ainsi qu'elles pourront contribuer à la structuration de normes et dépasser leur condition de marginalité, d'originalité saugrenue, voire d'incongruité et d'exception condamnée à une forme de stigmatisation et de mise à l'écart.

Recommandations pour la Convention alpine :

Le rôle d'une politique en faveur de l'innovation devrait concourir à :

- Accroître la prise de conscience
- Initier, encourager, soutenir les processus de participation publique les plus larges : organisation de processus coopératifs aux échelles locale et régionale, en prenant le "risque" de ne pas savoir exactement quelles en seront les conséquences
- Sécuriser le financement des processus innovants et de leurs résultats
- Motiver les communes et autorités régionales à participer aux réseaux et dynamiques collectives (à l'exemple de la stratégie autrichienne "e5", des réseaux de collectivités pour le climat, le réseau de communes Alliance dans les Alpes, etc.)
- Soutenir les approches, dynamiques et bonnes expériences existantes
- Intégrer véritablement l'innovation dans les stratégies régionales et nationales
- Soutenir la création de bénéfices économiques locaux et régionaux issus de stratégies durables.